

## Charte Structure Ambadrice - Mon Espace Santé

### Préambule :

Mon espace santé est le nouvel espace numérique individuel mis à la disposition par l'État et l'Assurance Maladie pour permettre à chaque citoyen de réunir en un seul et même endroit toutes les informations, documents, données de santé dont il a besoin et les partager avec les professionnels de santé. Depuis janvier 2022, tous les citoyens – à moins de s'y être opposé – ont un espace santé ouvert.



Le réseau des **structures ambadrices Mon Espace Santé** a pour objectif de promouvoir la visibilité et l'utilisation de Mon espace santé par toutes et tous. Un déploiement efficace de Mon espace santé reposera sur une stratégie partenariale visant à impliquer tous les acteurs pouvant favoriser son développement sur les territoires. En Bourgogne – Franche- Comté, cette dynamique est portée par le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS) et par l'Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec le réseau régional de l'Assurance Maladie. Ils ont pour mission d'accompagner à travers l'animation, la formation et l'accompagnement méthodologique chaque acteur signataire.

### Rôles de la structure ambadrice Mon Espace Santé :

1. **RENFORCER** l'accompagnement des citoyens à être acteurs de leur parcours de santé et de soins.
2. **PORTER** la dynamique Structure Ambadrice Mon Espace Santé en interne en fédérant une équipe volontaire pour mener des actions auprès des usagers des services de santé et des citoyens comme par exemple les employés, salariés ou tout public accueilli dans une structure, un établissement ou une entreprise.
3. **PROMOUVOIR** Mon Espace Santé en mettant en œuvre des actions de communication, sensibilisation et accompagnement des usagers des services de santé et de tous les citoyens à la découverte et l'enrôlement à ce nouveau service public.
  - a. Informer et communiquer sur Mon Espace Santé à l'aide de flyers, vidéos promotionnelles, affichage, temps d'information collectif.
  - b. Présenter Mon Espace Santé auprès des publics accompagnés, à travers des animations d'ateliers, webinaires, stands, évènements...
  - c. Accompagner à l'ouverture et à la prise en main de Mon Espace Santé pour aider à activer et compléter Mon Espace Santé, et répondre aux questions suscitées.
4. **ENCOURAGER** le partage d'expériences issues des actions réalisées en informant la coordinatrice régionale et en donnant son accord pour que ces informations soient capitalisées et valorisées sur le site « **Ma Santé en Bourgogne Franche-Comté** » à destination des associations représentantes des usagers des services de santé et des citoyens, et dans les différents supports et outils de communication du réseau à l'échelle régionale.

Les signataires intègrent également le réseau national des Ambassadeurs Mon Espace Santé piloté par la Délégation du numérique en Santé et de l'Assurance Maladie, à ce titre, leurs actions seront également partagées et valorisées à ce niveau.

La **coordinatrice régionale des Ambassadeurs** Mon Espace Santé s'engage à accompagner, soutenir et former autant que nécessaire, et de manière continue, les signataires de cette charte pour mener à bien leurs actions. Les structures et personnes Ambadrices Mon Espace Santé seront outillées à l'aide des supports et outils existants issus du kit de l'Ambassadeur Mon Espace Santé afin de garantir la qualité et la cohérence des messages véhiculés auprès des publics ciblés.

La charte « **Structure Ambassadrice Mon Espace Santé** » est signée le 19/10/2022.

*Signataires*